



Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
CONCERTATION CONTINUE

SYNTHESE

Réunion Eau & Climat

Auch, 23 janvier 2024

Mardi 23 janvier 2024 à Auch, à la salle des Cordeliers, avait lieu la réunion publique « Eau et Climat » initiant la phase de concertation continue du SAGE Neste et Rivières de Gascogne (NRG). Environ 300 personnes ont fait le déplacement pour comprendre et débattre des enjeux de l'eau face au changement climatique sur le territoire. C'est avec une grande diversité de participant.e.s et dans un cadre bienveillant et convivial que se sont déroulés les conférences scientifiques et les échanges. A mains levées, il a été observé qu'environ la moitié de l'assemblée avait déjà participé à un évènement de la concertation préalable organisée en 2023.



Environ **300** participants, dont :

150 habitant.e.s

30 élu.e.s

20 représentant.es d'association

20 membres de la CLE

20 étudiants du BTS GPN

Mais aussi : des professionnel.le.s de l'eau, des représentant.e.s du monde économique dont des agriculteur.rice.s

Après les mots d'accueil des élus et représentants de l'État, un point d'actualité sur l'avancement du SAGE NRG, quatre scientifiques ont présenté les résultats d'études prospectives sur le climat et l'eau à l'horizon 2050 :

- **Francis Morisset, Météo France** – Quel climat sur le territoire à l'horizon 2050 ?
- **Éric Sauquet, INRAe** – Comment le climat de demain va-t-il influencer la ressource en eau ?
- **Bruno Coupry et Laurent Labbouz, Bureau d'étude Eaucéa** – Quelles conséquences des modélisations pour le territoire ?

À la suite de la conférence, la salle a pu mettre en débat les informations transmises et partager auprès des conférenciers leurs questions.

1/ MOTS D'ACCUEIL

Jean FALCO, Élu Grand Auch Agglomération,

Accueillant la réunion à la salle des Cordeliers, à Auch, Jean Falco élu du Grand Auch Agglomération s'est réjoui de l'affluence de la salle et de l'intérêt porté au sujet. Il a rappelé l'objectif commun : aboutir à un bon état des cours d'eau en 2027. Mais face au dérèglement climatique, la gestion de l'eau devient un enjeu important sur le plan quantitatif et qualitatif.

Jean Falco a rappelé que la communauté de commune était adhérente au Syndicat Mixte des Trois Vallées (SM3V) pour le bassin versant du Gers concernant l'aménagement des cours d'eau, la restauration des zones naturelles et humides et donc la diminution des pollutions. L'outil SAGE, permettra une stratégie commune d'accompagnement sur la gestion de l'eau.

Laurent CARRIE, Préfet du Gers et préfet coordonnateur du sous-bassin Neste et Rivières de Gascogne,

Le Préfet du Gers, Laurent Carrié s'est félicité du monde présent à la réunion pour partager les enjeux du futur SAGE. Cet outil vise à garantir de l'eau en quantité et en qualité pour la population et les besoins du territoire. Il a précisé que cette question prend racine dans un contexte territorial spécifique, où les rivières de Gascogne sont en grande partie alimentées par la Neste. Élaborer le SAGE, c'est aussi partager et débattre de l'ensemble des sujets liés à la gestion de l'eau : nos consommations en eau, les zones humides et les services qu'elles rendent, l'irrigation et les besoins agricoles, ainsi que la stratégie de stockage.

Monsieur le Préfet a souligné l'importance de partager et de débattre de l'ensemble des sujets du SAGE et conclu son mot d'accueil en reprenant une citation d'Hubert Reeves, « à l'échelle cosmique, l'eau est plus rare que l'or ».

Bernard GENDRE, Président de la Commission Locale de l'Eau Neste et Rivières de Gascogne (CLE NRG)

En tant que Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) Neste et Rivières de Gascogne, Bernard Gendre a remercié les élu.e.s, les citoyen.ne.s et la garante de la concertation pour leur présence.

En 2023, ce sont 1700 citoyennes et citoyens qui ont participé à la concertation préalable, et à ce titre sont venus s'informer, partager le diagnostic de notre territoire, socle commun de connaissances, prioriser et faire des propositions. Toutes ces expressions, ont été transmises aux membres de la Commission Locale de l'Eau, et vont permettre d'alimenter sa stratégie, qu'elle a à construire dans les mois à venir.

Le président a expliqué que cette soirée était le lancement de la 2^e phase de concertation, qui va accompagner le travail de stratégie de la CLE. Pour se faire, il est fier d'accueillir aujourd'hui les scientifiques experts pour partager des données nous permettant de mieux comprendre la situation sur notre territoire. En effet, il précise que nous vivons des bouleversements climatiques sans précédents, à l'échelle d'une vie humaine. Notre bassin Neste et rivières de Gascogne, déjà fragile structurellement, s'en trouve particulièrement impacté.

Plein de futur sont possibles, mais nous devons dès maintenant choisir une direction commune et partagée, pour mettre en place nos politiques publiques.

Pour se faire, il faut en premier lieu atténuer le réchauffement climatique, infléchir les courbes, se dire collectivement que ce n'est pas une fatalité : Autant de défis pour lesquels nos territoires ruraux ont un rôle majeur à jouer.

Mais il faut aussi évidemment s'adapter. Convaincu que les actions de transition qui existent et s'inventent grâce à l'ensemble des acteurs représentent une opportunité pour le futur de notre territoire, son économie et son attractivité, Monsieur le Président a précisé que l'adaptation est nécessaire aux différentes échelles du territoire.

Il a conclu en souhaitant un bon travail à l'ensemble des participant.e.s.

Anne-Isabelle PARDINEILLE, Garante de la concertation, nommée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

Anne-Isabelle Pardineille, garante de la concertation, nommée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) est revenue sur le processus de concertation préalable qui a duré 3 mois de mars à juin 2023 dont la synthèse est disponible en ligne sur le [site du SAGE NRG](#).

Si la première phase a permis de partager et de débattre de l'état initial et du diagnostic du territoire, cette nouvelle phase de concertation continue doit permettre de se tourner vers l'avenir et d'imaginer ensemble 2050. La concertation a vocation à se poursuivre jusqu'à l'enquête publique en 2026 et ce en toute transparence.

Pour rappel, Madame Pardineille a été nommée garante afin de veiller au bon déroulement de la concertation. En ce sens, elle a rédigé un bilan faisant état des enseignements de la première phase de concertation et de recommandations pour la phase qui s'ouvre ce soir. Recommandations qui ont été prises en compte par le maître d'ouvrage, et dont la soirée de ce soir est un exemple.

Ne se prononçant jamais sur le fond, mais uniquement sur la forme, la garante de la concertation a rappelé qu'elle pouvait être contactée à tout moment à l'adresse suivante : anne-isabelle.pardineille@garant-cndp.fr.

Pour en savoir plus sur la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) et le rôle des garant.es, vous pouvez vous rendre sur le site de la CNDP : https://www.debatpublic.fr/

2/ POINT D'ÉTAPE DU SAGE NRG

Afin de faire le point sur l'avancement de l'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux, Bernard Gendre a répondu à 3 questions :

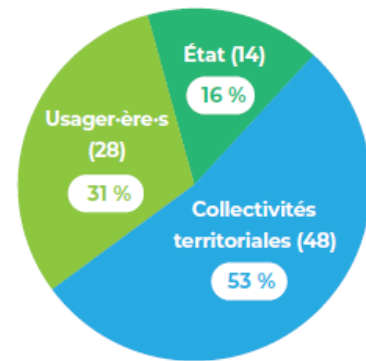
1. Où en est-on de l'élaboration du SAGE NRG ?

Pour rappel, le SAGE NRG répond à 2 objectifs : porter une vision collective, à travers un Plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD) ; et d'assurer des règles collectives et individuelles à travers un règlement.

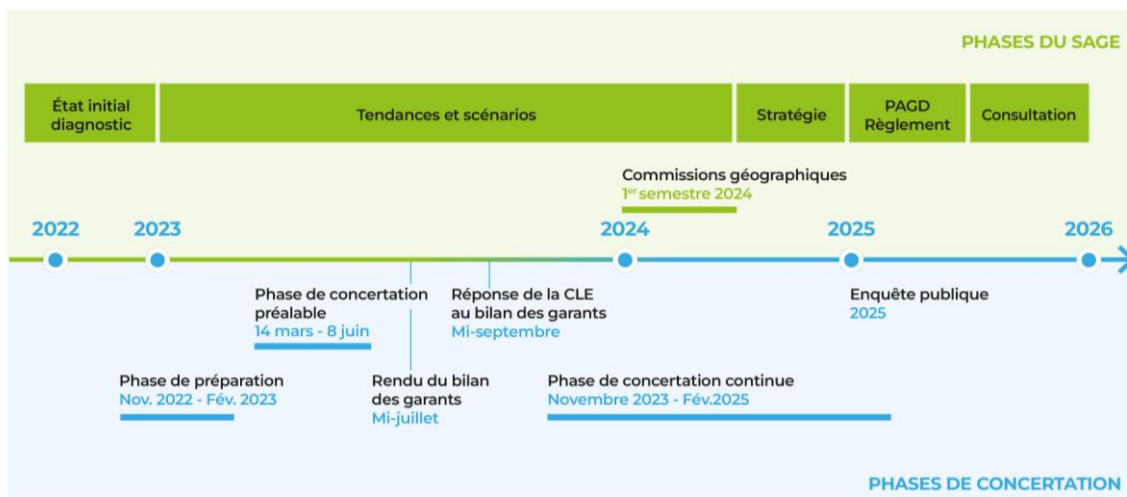
Il est porté par la CLE (Commission Locale de l'Eau), qui est le parlement de l'eau composé de 90 membres.

Toutefois, la CLE ne prend pas de décisions à la place des acteurs, elle fait des propositions et stabilise une stratégie en vue d'assurer un équilibre entre quantité et qualité de l'eau. C'est un outil de planification, mais ce sont les acteurs du territoire qui agissent.

L'élaboration du SAGE est un processus de long terme, mais qui avance. Un diagnostic initial a été réalisé puis partagé et mis en débat sur la concertation préalable. En même temps un travail scientifique établit les tendances et scénarios sur le territoire. Ensuite viendront les phases de stratégies, de rédactions du PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) et du règlement avant la dernière étape de consultation. Nous sommes actuellement en phase « tendances et scénarios » de la réalisation du SAGE.



Composition de la CLE NRG



2. Quel est le lien avec la concertation préalable ?

Du 14 mars au 8 juin 2023, une démarche de dialogue initiée a permis de partager des constats, mettre en débat les grands enjeux de l'eau et recueillir les perceptions et visions pour l'avenir de la ressource sur le territoire. À ce titre, un Etat initial et diagnostic a été réalisé. Les échanges avec les citoyen.ne.s lors des marchés, ateliers et ciné débats ont permis de compléter ce diagnostic technique.

Les enseignements de cette phase ont été présentés et discutés lors de la CLE de novembre 2023, et les préconisations citoyennes seront débattues lors des prochaines Commissions Géographiques et serviront à alimenter la stratégie à venir.

La concertation continue qui s'ouvre permettra alors de :

- Poursuivre l'information et la sensibilisation
- Approfondir les thématiques
- Consolider les priorités qui seront retenues par la CLE, accompagner la réalisation du plan d'action

3. Pourquoi une soirée « eau et climat » ?

La soirée « Eau et Climat » vise trois objectifs :

- Comprendre et intégrer les principaux scénarios prospectifs d'évolution du climat et de la ressource en eau sur le territoire
- Transformer cette prospective en matière à réflexion, être en mesure de la digérer pour formuler des propositions à intégrer au SAGE
- Poursuivre le trait de l'exercice de concertation initié en 2023, approfondir, aller plus loin dans les recommandations pour alimenter la stratégie à venir de la CLE



3/ PROSPECTIVES EAU & CLIMAT – Les conférences

Vous pouvez retrouver l'ensemble des présentations sur ce [lien](#).

Francis MORISSET, Météo France - Quel climat sur le territoire à l'horizon 2050 ?

Météorologue et climatologue de Météo France, Francis Morisset a présenté les grandes tendances climatiques passées et à venir à l'horizon 2050 à l'échelle de la région. Il a tout d'abord posé des constats forts :



- Le réchauffement actuel est totalement dû aux activités humaines et ses impacts sont nombreux, concernant l'ensemble des composantes du système climatique, notamment le cycle de l'eau
- L'intensité des changements est en fonction du niveau de réchauffement global atteint

En analysant l'évolution du climat depuis les années 1960, Météo France a constaté les tendances actuelles suivantes :

- Hausse des températures supérieures à +1,5 °C (depuis 1960)
- Hausse de l'évaporation potentielle (ETP) de +25% (depuis les années 1970)
- Cumul annuel (et saisonnier) de pluie stable
- Équivalent en eau du manteau neigeux en baisse (au 1er mai)
- Assèchement du sol en toute saison et augmentation de la durée de sol sec
- Augmentation des événements de sécheresse

Pour se projeter à l'horizon 2050, il a été précisé que plusieurs modèles de projections doivent être analysés dans un contexte où il est attendu un réchauffement global d'environ +2 °C (réf. 1850-1900), soit +2,1 °C (réf. 1976-2005) pour la France. Dans ce cadre, il est particulièrement important de retenir qu'à l'horizon 2050 :

- Il existe plusieurs scénarios contrastés du futur
- Néanmoins, les températures et l'évaporation seront en forte hausse
- En revanche, les cumuls de pluie saisonniers seront plus contrastés et les pluies extrêmes en hausse
- La ressource en eau sera en baisse : bilan hydrique, neige, eau du sol
- Il sera donc nécessaire de s'adapter aux moyennes, mais aussi aux extrêmes

Éric SAUQUET, INRAe - Comment le climat de demain va-t-il influencer la ressource en eau ?

Eric Sauquet, Directeur de recherche en hydrologie à l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'environnement (INRAe) a démontré les impacts du changement sur la ressource en eau. Grâce à deux approches complémentaires : l'observation des tendances et des outils de simulation développés dans le programme Explore 2.



Ainsi, les tendances observées depuis les années 1960 sont à la baisse dans le sud de la France avec une réduction des débits annuels et du débit d'étiage (niveau minimal d'un cours d'eau).

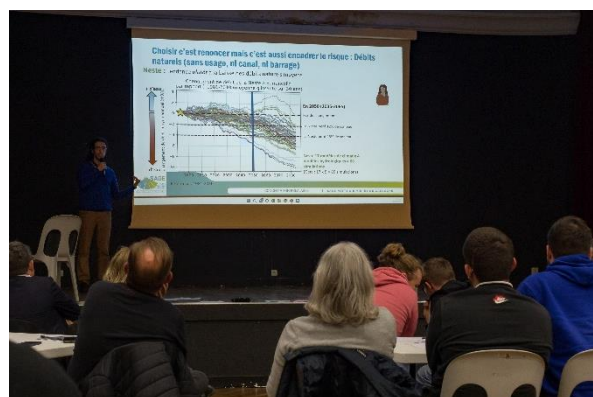
À l'horizon 2050, les modèles hydrauliques permettent d'esquisser :

- Des débits d'étiage vraisemblablement plus faibles dans le sud-ouest de la France
- Pour le débit annuel, les hausses se concentrent dans le nord de la France et les baisses dans le sud de la France
- Augmentation de l'étendue et de la durée des assèchements, en particulier dans les régions où l'intermittence est historiquement bien présente, et des changements de saisonnalité en montagne
- Une fin de la stationnarité : un climat instable, une gestion de l'eau qui devra s'adapter à de fortes variations

Vous pouvez retrouver les données et les analyses de l'eau sur le territoire sur le [Le portail DRIAS-Eau](#).

Bruno COUPRY et Laurent LABBOUZ, Cabinet Eaucéa - Quelles conséquences des modélisations pour le territoire ?

Bruno Coupry et Laurent Labbouz, experts hydrologie et perspectives climatiques du bureau d'études Eaucéa, ont précisé le lien entre projections climatiques et impact hydrologique sur le territoire. Ainsi, le consensus scientifique permet de considérer nos choix dans un contexte de :

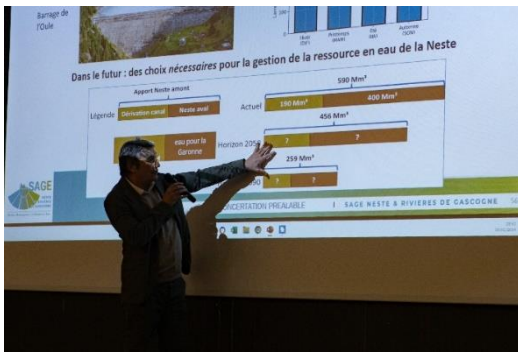


- Hausse des températures toute l'année, plus marquée en été
- Hausse de l'évapotranspiration
- Tendance à la baisse des précipitations en été
- Tendance à la baisse de la ressource en eau naturelle

Les changements climatiques impactent de plusieurs manières le territoire du SAGE NRG : indisponibilité de l'eau et impacts directs sur les usages, impacts sur l'hydrologie naturelle, impacts

sur la faune, la flore, la qualité de l'eau. À l'avenir, le territoire devra encore plus gérer son eau bleue, à savoir son eau de surface.

Ainsi, les politiques climatiques doivent permettre l'atténuation de l'impact des humains et l'adaptation des territoires. Atténuer, en cherchant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, grâce au stockage du carbone dans les sols, aux plantations de haies et d'arbres, à une meilleure gestion de l'hydroélectricité par exemple. S'adapter, pour se préparer aux changements futurs en économisant l'eau, en la stockant dans les sols ou dans des ouvrages par exemple.



La CLE devra choisir parmi les scénarios des modèles climatiques et hydrologiques à l'étude pour encadrer le risque et établir sa stratégie. Les modèles les plus extrêmes prévoient une baisse du débit de la Neste allant de 12% à 25% :

- Actuellement, ce sont environ 590 Mm³ qui s'écoulent par la Neste, eux-mêmes divisés entre le Canal qui alimente la Gascogne et la Neste aval qui rejoint la Garonne ;

- À l'horizon 2050, cela pourrait représenter 456

Mm³ ;

- Et à l'horizon 2090 seulement 259 Mm³ ;

Alors que le « système Neste » alimente en grande partie les territoires gascons, le choix d'une projection hydrologique aura de nombreux impacts : comment, avec un stock d'eau disponible en diminution, faire les bons choix de partage ?

Sur les rivières de Gascogne, le constat est aussi sans appel à l'horizon 2050 :

- Baisse des débits naturels annuels de l'ordre de -6%
- Aggravation des débits d'étiages en été (-40% à -50% sur les 30 jours consécutifs les plus secs)
- 50 Mm³ en moins sur la période Juin-Septembre (-30%) d'après la médiane des modèles (-11 Mm³ à -125 Mm³ en fonction du modèle)
- Un risque pour le remplissage des barrages de coteaux

Enfin, les enjeux de qualité s'ajoutent aux enjeux de quantité. La température augmente sous l'effet de la hausse de la température de l'air, induisant des risques pour la biodiversité, les zones humides et la qualité de l'eau.

Dans ce contexte de réchauffement climatique, la Commission Locale de l'Eau Neste et Rivières de Gascogne doit faire des choix d'adaptations pour gérer une ressource en eau en diminution.

4/ ET APRÈS ? PISTES POUR LE SAGE ET LE TERRITOIRE

Amenés à discuter en groupes des informations clés partagées lors de la conférence, les participant.e.s ont par la suite pris la parole pour mettre en avant des enjeux prioritaires et souligner des questions nécessitant des clarifications. Les principaux sujets abordés sont ceux de :

- Des barrages hydroélectriques, leur fonctionnement et leur mode de gestion
- Le partage de la ressource et les besoins du monde agricole
- Les retenues d'eaux,
- Les actions déjà engagés en matière d'économie d'eau
- La place de la biodiversité et de la qualité de l'eau dans la gestion de l'eau

Barrages, retenues et gestion publique de l'eau

Le rôle des barrages hydroélectriques et leur mode de gestion ont été discutés à plusieurs reprises par les participant.e.s. Ainsi, plusieurs prises de parole ont mis en avant la nécessité d'assurer une gestion publique des barrages hydroélectriques parce qu'ils représentent une part importante de l'eau sur le territoire. Il s'agit donc de faire des barrages un enjeu majeur pour la gestion quantitative de l'eau.

Qu'il s'agissent de barrages hydroélectriques ou de zones de stockage de plus petite taille (retenues, collinaires), d'autres participant.e.s ont pointé des problèmes d'inégalités dans le partage de ressource en défaveur du monde agriculteur, voire parfois une sous-utilisation de l'eau stockée.



De manière transversale, le financement de la gestion publique de l'eau et la dépendance de la Gascogne par rapport au bassin de la Neste inquiètent le public.

- À ce titre, les intervenants ont précisé que les barrages ont un mode de gestion complexe principalement piloté par EDF (Electricité De France) qui certes stocke de l'eau, mais produit aussi de l'électricité. Ainsi, dans le cadre du système Neste, la répartition est réglementée et gérée, avec des volumes à affecter selon les usages (irrigation, eau potable, débit minimum...).



Le partage de la ressource et les besoins du monde agricole

Sujet transversal, mis en débat par une grande majorité de groupes, la part de prélèvements pour l'irrigation sur l'eau gérée par le canal a suscité des interrogations. *(Données issues de l'état des lieux diagnostic : les prélèvements irrigation dont de 88 Millions de m³ en moyenne sur le territoire, la part eau potable de 22 Millions de m³, la part industrie de 10 Mm³, 190 Millions de m³ transitent en moyenne par an dans le canal pour la*

Gascogne)

Certain.e.s participant.e.s ont pointé une augmentation des restrictions pour l'agriculture notamment lors des sécheresses, n'accordant pas à la profession la priorité dans le partage de l'eau sur le territoire. En lien avec le partage de la ressource, un.e participant.e a fait état de son questionnement quant au volume d'eau utilisé pour refroidir la centrale nucléaire de Golfech. *(Éléments de l'Etat des lieux diagnostic : le stockage de la Gimone a un engagement de par son financement de fournir au maximum 10 Millions de m³ pour Golfech)*

Enfin, en termes de solutions, outre une meilleure réglementation du partage de la ressource, plusieurs participant.e.s ont insisté sur le besoin de multiplier les retenues permettant de stocker les excédents d'eau, tels que des petits lacs collinaires, qui sont aussi des réservoirs de biodiversité. L'argumentaire principal est celui de ne « pas laisser couler un flux trop important ».

- ➔ Un élu de la chambre d'agriculture a expliqué que la gestion de l'eau pour l'agriculture en période d'étiage est faite en lien avec le secteur en question. En période estivale, la profession agricole participe à des temps de concertation avec la CACG (Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne), les services de l'État, les propriétaires d'ouvrages hydrauliques...
- ➔ Le directeur de la DDT du Gers (Direction Départementale des Territoires), a précisé qu'à ce jour une dizaine de petites retenues collinaires sont autorisées à la création annuellement. Il a informé la prévision d'accompagnements pour faciliter des stockages et des curages, dans le respect de la réglementation, pour assurer les besoins du secteur agricole.



Actions en place et économies de la ressource

Un groupe d'étudiant.e.s, en BTS Gestion et Protection de la Nature, a questionné les actions déjà mises en place pour économiser la ressource en eau face au réchauffement climatique : existent-elles ? Si non, que peut être mis en place à l'échelle du territoire ?

→ Pour répondre, les intervenants ont précisé que des actions sont à mettre en place, comme soutenir les économies d'eau en renouvelant ou réparant les réseaux d'eau potable. Également, de multiples expérimentations sont faites sur les territoires.

→ Les experts ont aussi souligné la prise de conscience en matière de préservation de la ressource ces dernières années), l'amélioration des données existantes sur l'eau et les aménagements réalisés depuis les trente dernières années. Pour autant, il reste de nombreuses incertitudes sur les données scientifiques et sur les solutions les plus pertinentes.

→ Aussi, le directeur de la DDT a rappelé l'existence du plan gouvernemental « [Plan d'action pour une gestion résiliente et concertée de l'eau](#) », avec 53 mesures pour la sobriété.

Place de la biodiversité et qualité de l'eau

Une participante s'est questionnée sur l'aspect réglementaire du partage de l'eau entre les différents usages. Ainsi, a été questionné les obligations de préservation de la biodiversité et sa hiérarchie parmi les autres usages. Comment assurer la préservation de la biodiversité face aux autres usages ? Au-delà d'une question de clarification, cette prise de parole reflète un enjeu important.

D'autre part, un participant a interrogé la prise en compte de la qualité de l'eau dans sa gestion et s'est étonné de voir ce sujet peut débattu.

→ Le Directeur de la DDT du Gers a expliqué que des priorités légales existaient. L'eau potable est toujours prioritaire aux prélèvements économiques, industriels ou agricoles.

→ Concernant la qualité de l'eau, Karine Liéron de l'équipe d'animation du SAGE NRG a précisé que le sujet était bien pris en compte dans le cadre de l'élaboration de la stratégie, mais le choix a été fait de se concentrer sur la transmission d'un socle de connaissances communes sur le changement climatique et ses conséquences.



5/ CONCLUSION

L'équipe d'animation du SAGE NRG et le Président de la CLE ont clôturé la soirée « Eau et climat » en rappelant que son objectif était de partager ensemble des données scientifiques sur l'avenir quantitatif de la ressource sur le territoire.

En 2024, 7 Commissions Géographiques (visites et ateliers en salle) seront organisées pour affiner davantage les autres enjeux (qualité, eau potable, biodiversité, eau verte...). Par la suite, des débats-mobiles auront lieu sur les marchés du territoire ainsi que la mise en place d'un questionnaire en ligne, ou d'une commission citoyenne qui travaillera sur la stratégie.

Monsieur le Président a conclu en remerciant les intervenants scientifiques pour la qualité de leurs présentations et les participant.e.s venu.e.s en nombre lors de cette réunion.

Les commissions géographiques

Sur inscription.
Informations à venir sur le site internet <https://sage-nrg.gers.fr/> et inscription Newsletter

Date	Commission géographique	Thèmes	Lieux (en cours de calage)	Dép.
mardi 27 février 2024	Save	Eau Verte- agriculture Milieux aquatiques et humides	Anan	31
jeudi 21 mars 2024	Baise-Auvignon (Plateau de Lannemezan)	Milieux aquatiques et humides Biodiversité Ouvrages hydrauliques	Puydarrieux	65
mardi 26 mars 2024	Neste	Energie (hydroélectricité) Milieux aquatiques et humides	Arreau	65
vendredi 5 avril 2024	Osse-Gélose-Auzoue	Biodiversité, Milieux aquatiques et humides	Eauze	32
mardi 9 avril 2024	Baise-Auvignon	Eau potable Tourisme	Vers Nérac	47
jeudi 18 avril 2024	Simone-Arrats	Urbanisme Milieux aquatiques et humides	Saint Clar	32
mercredi 24 avril 2024	Gers-Auroue	Eau Verte – agriculture Eau Potable - assainissement	Masseube	32

COMMISSION LOCALE DE L'

© 2024 SAGE NRG - NESTE - Auzouze - Lannemezan - Puydarrieux